

### Superficie des T. N.-O.

3 376 689 kilomètres carrés (1 304 904 milles carrés), ou environ le tiers de la superficie du Canada, approximativement la même superficie que l'Inde

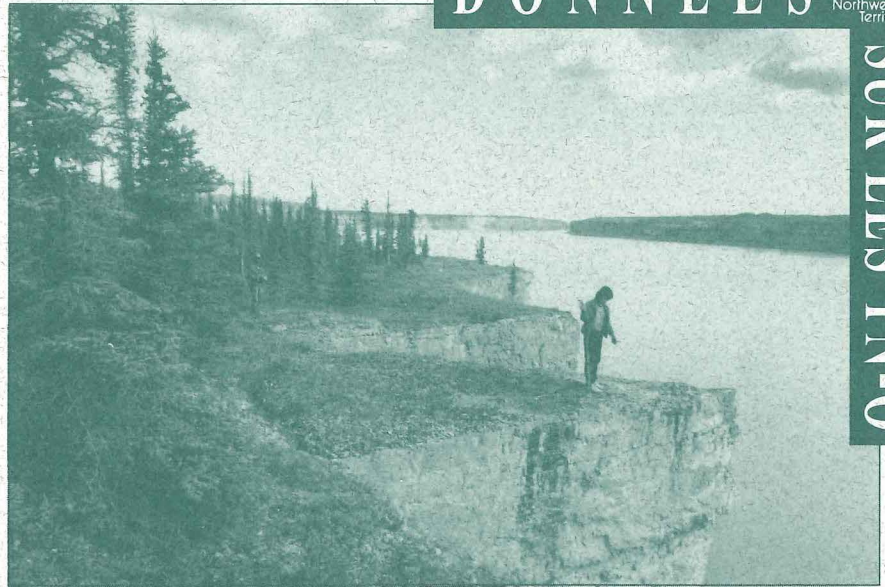
Superficie du sol : 3 243 395 kilomètres carrés (1 252 743 milles carrés).

Superficie de l'eau douce : 133 294 kilomètres carrés (51 000 milles carrés).

### Géographie physique

Le bouclier précambrien ou canadien est la plus grande des régions physiographiques définies dans les Territoires du Nord-Ouest. Il couvre un peu plus de la moitié de la superficie totale des Territoires, et il inclut une partie de l'archipel arctique.

Dans les îles de l'Arctique de l'est, les roches précambriennes forment une colonne de montagnes s'étendant de l'île de Baffin à l'île Ellesmere et atteignant de 2 500



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

à 3 000 mètres d'altitude. Des glaciers se trouvent sur les sommets les plus élevés. Ces montagnes forment des falaises verticales spectaculaires et des fjords profonds le long de la côte est des îles.

La deuxième région géographique en étendue des Territoires du Nord-Ouest est composée de plaines. Cette région se divise en plaines intérieures ou de l'ouest, basses-terres de l'Arctique, plaine littorale arctique et basses-terres de la Baie d'Hudson.

Les plaines intérieures sont la continuité des grandes plaines qui s'étendent du golfe du Mexique jusqu'au nord. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le fleuve Mackenzie, qui coule du Grand lac des Esclaves jusqu'à la mer de Beaufort au nord, domine la région des plaines intérieures. Ces plaines constituent un vaste bassin sédimentaire qui était autrefois une mer intérieure couvrant la plus grande partie des provinces des prairies.

Les basses-terres de l'Arctique s'étendent depuis le nord de la côte arctique jusqu'au sud des îles de Melville et Ellesmere, et dans la région du bassin de Foxe.

La troisième grande division physiographique des T. N.-O. est la région innuitienne. Cette région, au nord des basses-terres de l'Arctique et occupant entièrement les îles de l'Arctique septentrionales, comprend des montagnes et des bassins semblables à ceux retrouvés dans les régions de la cordillère et des Appalaches, à l'ouest et à l'est du Canada. L'altitude y varie de 120 à 600 mètres sur le plateau Parry, et jusqu'à 2 500 mètres dans les montagnes aux contours déchiquetés de l'île Axel Heiberg et dans les montagnes de Grant Land.

Enfin, l'ouest des T. N.-O. comprend une partie de la région de la cordillère qui fait partie de la grande muraille de montagnes s'étendant à l'ouest du continent. La région de la cordillère comprend un grand nombre

des plus impressionnantes élévations des T. N.-O., y compris les monts Selwyn, Richardson, Mackenzie et Franklin, dont l'altitude atteint de 900 à plus de 2 700 mètres.

### Pergélisol

Le terme pergélisol est une forme abrégée de «sol gelé en permanence». Il décrit l'état thermique des matériels du sol comme le roc et la terre, lorsque leur température ne dépasse pas 0°C sans interruption pendant des années. Une grande partie du sol des T. N.-O. est gelé en permanence; les îles de l'Arctique et la majeure partie du continent central des T. N.-O. se trouve au nord de la limite du pergélisol continu. Dans cette zone, le pergélisol est présent partout sous la surface du sol et peut atteindre des centaines de mètres de profondeur. On en a relevé jusqu'à 500 mètres de profondeur dans certains endroits.

### Climat

Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas une région de glace et de neiges éternelles, même si les calottes glaciaires permanentes se trouvent sur les îles lointaines du nord. Dans l'ensemble toutefois, le climat des T. N.-O. est sec et froid.

### La région subarctique

Les hivers dans la région subarctique de la vallée du Mackenzie sont plus longs et plus froids que dans le sud du Canada, mais les étés, bien que courts, sont agréablement chauds. Dans cette région, la température reste sous 0°C pendant sept mois de l'année, soit d'octobre à avril. On a enregistré des températures extrêmes comme -57°C, mais elles sont rares.

### L'Arctique

En général, le climat de l'Arctique est plus froid et plus sec que celui de la région subarctique. On retrouve de fortes variations de températures dans cette région. La température moyenne de janvier, le mois le plus froid, varie par exemple de -26°C à Iqaluit, au sud de l'île de Baffin, à -32°C à Chesterfield Inlet, sur la côte de Keewatin et à -37,2°C à l'île Melville, dans les îles de l'Arctique.

### Heures d'ensoleillement

Certaines communautés des T. N.-O.

	21 janvier	21 mars	21 juin	21 sept.
Yellowknife	65	124	200	125
Inuvik	0,0	125	240	125
Iqaluit	45	123	208	123
Cambridge Bay	0,0	125	240	125
Chesterfield Inlet	45	123	208	123

### Températures extrêmes

Certaines communautés des T. N.-O.

	Temp. min. enregistrées en janvier	Temp. max. enregistrées en juillet
Yellowknife	-51 °C	32 °C
Inuvik	-52 °C	31 °C
Iqaluit	-45 °C	24 °C
Cambridge Bay	-53 °C	29 °C
Chesterfield Inlet	-51 °C	29 °C

### Fuseaux horaires

Il y a quatre fuseaux horaires dans les T. N.-O. du Canada. De l'est à l'ouest : l'extrémité est de l'île de Baffin est à l'heure





normale de l'Atlantique; la majeure partie de l'île de Baffin est à l'heure normale de l'Est, l'Arctique central est à l'heure normale du Centre à l'est du 100° de longitude et le reste des T. N.-O. est à l'heure normale des Rocheuses.

Le décalage horaire avec Ottawa est le suivant : Iqaluit (heure normale de l'Est), aucun décalage; Rankin Inlet (heure normale du Centre), i.-e., 1 heure plus tôt; Yellowknife (heure normale des Rocheuses), i.-e., 2 heures plus tôt.

### Les peuples autochtones des Territoires du Nord-Ouest

La population des Territoires du Nord-Ouest peut se diviser en deux groupes :

1) Les peuples qui parlaient des variantes de la langue inuit (esquimaux) et qui avaient un certain mode de vie dont le kayak et l'igloo étaient caractéristiques. Ils vivaient généralement dans la toundra et le long de la côte.

2) Les peuples parlant les langues athapaskanes, les «Dénés», dont la culture était caractérisée par la raquette et le canoë. Ces autochtones du Nord formaient un peuple qui habitait les forêts et autour des lacs intérieurs.

### Histoire

À part le bref contact avec les premiers aventuriers vikings, les premières explorations européennes dont on trouve trace appartenaient à deux catégories : des voyages sur l'océan Arctique à la recherche du passage du Nord-Ouest, et des expéditions terrestres réalisées par les commerçants de fourrures des Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson. Il se peut que les premiers contacts véritables aient eu lieu beaucoup plus tôt, car les pêcheurs européens et les baleiniers ont précédé les explorateurs de plusieurs siècles; cependant, ils n'avaient aucune raison de laisser des écrits sur leurs voyages.

Les contacts avec les tribus dénées de l'ouest des T. N.-O. ont eu lieu peu de temps après les premiers contacts avec les Inuit, mais ils ont été plus importants et ont bouleversé le mode de vie de ces peuples. La rivalité entre la Compagnie du Nord-Ouest, dont le centre nerveux se trouvait à Montréal, et la Compagnie de la Baie d'Hudson, à la fin des années 1700, fut à l'origine des expéditions intérieures à la recherche de fourrures.

La ruée vers l'or du Yukon, en 1898, au cours de laquelle un grand nombre de chercheurs d'or ont traversé le sud des T. N.-O., a entraîné l'établissement de postes de la GRC dans l'ouest et dans l'est de l'Arctique. Le gouvernement fédéral a commencé à se soucier de la souveraineté canadienne sur ces territoires septentrionaux et a parrainé de nombreuses expéditions d'exploration et de levé de cartes.

Vers l'époque de la Première Guerre

mondiale, l'industrie baleinière est tombée en désuétude. Le commerce du renard blanc dans l'est de l'Arctique a été remplacé dans l'économie de l'Arctique et le piégeage du rat musqué a apporté la prospérité dans le delta du Mackenzie. Peu à peu, on a construit des écoles, des églises et des hôpitaux et les stations du Corps royal canadien de transmissions assurèrent la communication avec le monde extérieur. L'exploration minière et pétrolière, facilitée par le transport aérien, a débuté dans l'ouest de l'Arctique et a mené à l'établissement permanent des communautés de Yellowknife et de Norman Wells. La plupart des Dénés et des Inuit conservèrent leur mode de vie nomade, apportant leurs fournitures aux postes de traite une ou deux fois par année.

C'est la Deuxième Guerre mondiale et la période de construction d'installations de défense qui l'a suivie qui ont véritablement fait entrer les T. N.-O. dans le XXe siècle.

La construction d'aérodromes et d'installations du réseau DEW a provoqué un boom économique et créé un nombre encore jamais vu d'emplois rémunérés dans de nombreux secteurs de l'Arctique. Le gouvernement fédéral s'est lancé dans le Nord en construisant des écoles et des postes de soins infirmiers tout au cours des années 1950. Petit à petit, les autochtones ont quitté les terres pour s'installer dans les communautés. Des maladies comme la tuberculose, la mortalité infantile élevée, et dans certains cas la famine, ainsi que le désir d'être près de leurs enfants pendant qu'ils se faisaient instruire ont poussé un grand nombre de personnes à vivre dans des hameaux à longueur d'année.

Avant le début des années 1960, on avait établi l'industrie de l'artisanat inuit et lancé le mouvement coopératif. Après l'établissement d'un gouvernement territorial fixe en 1967, les habitants du Nord se sont vite familiarisés avec les rouages gouvernementaux.

La prospection et l'exploitation minière et pétrolière continuent d'être au premier plan de l'économie du Nord, bien qu'un grand nombre d'autochtones vivent encore de la chasse, du piégeage et de la pêche. Les questions qui retiennent l'attention des habitants des Territoires d'aujourd'hui sont les règlements des revendications territoriales des autochtones, l'autonomie à tous les niveaux, le développement économique et la préservation de la culture.

### L'évolution du gouvernement des T. N.-O.

Avant la confédération de 1867, les Territoires du Nord-Ouest faisaient partie d'une vaste étendue de terres connues sous le nom de Terre de Rupert et dont la compagnie de la Baie d'Hudson assurait l'administration. En 1870, le gouvernement britannique transféra les titres fonciers sur ces terres au Canada. La loi canadienne sur les territoires du Nord-Ouest de 1875 avec ses

modifications sert encore de «constitution» des T. N.-O.

Après 1905, ce qui restait des T. N.-O. suite à la création des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta était dirigé par un commissaire et un conseil nommés par le fédéral et siégeant à Ottawa. La GRC se chargeait d'un grand nombre de fonctions administratives locales en plus du travail policier, comme la distribution de l'assistance sociale, surtout dans la région au nord de la limite de la végétation arborescente. On nomma des agents autochtones pour transiger avec les Dénés, après que ceux-ci se sont organisés en bandes avec un chef et un conseil, suite à la signature des traités 8 (1897 à 1900) et 11 (1921 à 1922). Le clergé assurait habituellement les services scolaires et médicaux là où ils étaient offerts.

Le développement économique du district du Mackenzie a entraîné un afflux de nouveaux arrivants habitués à des gouvernements territoriaux et municipaux élus qui demandaient l'établissement de ce genre de gouvernements. En 1951, les premiers membres élus de ce district se sont joints au Conseil territorial. Enfin, en 1967, après que le Comité consultatif sur l'établissement d'un gouvernement dans les T. N.-O. ait parcouru tous les Territoires pour connaître l'opinion des habitants, les T. N.-O. ont obtenu un commissaire résidant et une administration locale.

Dès 1975, le Conseil territorial n'est composé que de membres élus et non nommés, et il comprend des représentants de l'est de l'Arctique ainsi que de l'ouest des Territoires. La prise de conscience politique croissante a également entraîné la formation de nombreux corps intermédiaires autochtones qui ont porté la question des droits autochtones sur la scène nationale. En même temps que ces corps intermédiaires, des études sur la question constitutionnelle ont aidé l'Assemblée législative, qui en était à ses débuts, à fixer de nouvelles orientations. Dès 1982, l'Assemblée avait un exécutif et un leader élus. Aujourd'hui, l'Assemblée législative des T. N.-O. assume la plupart des responsabilités d'un gouvernement provincial.

### Gouvernement des T. N.-O.

Responsabilités : l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest jouit de pouvoirs législatifs semblables à ceux d'une législature provinciale, sauf que toutes les richesses naturelles (sauf l'exploitation du gibier et des forêts et la lutte contre les incendies) demeurent la responsabilité exclusive du gouvernement fédéral. La Loi sur les territoires du Nord-Ouest accorde les pouvoirs législatifs au commissaire du conseil, c'est-à-dire que celui-ci peut, sur les conseils de l'Assemblée et avec son assentiment, légiférer dans les domaines sur lesquels le gouvernement du Canada a accordé la compétence législative aux Territoires. À l'heure actuelle, l'Assemblée

**Santé** – La prestation des services de soins de santé relève du gouvernement territorial. Le ministère de la Santé administre les régimes d'assurance-maladie et offre quelques services de santé publique. Les centres de santé communautaire, les services de soins médicaux et de soins dentaires, ainsi que les services d'urgence sont la responsabilité de l'hôpital régional et des comités de santé. Deux infirmier(ère)s ou plus travaillent aux centres de soins de santé de la plupart des communautés. On trouve un hôpital à Yellowknife, à Hay River, à Inuvik, à Iqaluit, à Fort Smith et à Fort Simpson.

**Services sociaux** – Le ministère des Services sociaux des T. N.-O. dispense des services à la famille et à l'enfance, apporte de l'aide financière aux personnes dans le besoin, fournit des services aux personnes âgées et aux personnes handicapées, assume les services correctionnels et met en oeuvre des programmes contre l'alcoolisme et la toxicomanie.

### Éducation

Le ministère de l'Éducation du gouvernement territorial dispense les services d'éducation aux habitants des T. N.-O. On trouve 76 écoles qui accueillent les élèves du primaire dans toutes les communautés, sauf dans les très petites. Huit écoles offrent le programme complet du cours secondaire. Le Collège de l'Arctique est la seule institution à offrir des cours postsecondaires dans six campus et dans 29 centres d'éducation communautaire. Les programmes offerts comprennent des cours préparatoires à l'université, des cours d'études commerciales, de santé communautaire, de formation des maîtres et d'apprentissage.

### Logement

Un plus grand nombre de résidents dans les T. N.-O. habitent des logements subventionnés par l'employeur ou des logements sociaux que dans le sud du Canada. La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, qui est responsable des logements sociaux,

enregistre 4 662 logements administrés par des offices d'habitation locaux. Le marché de l'habitation s'est développé dans sept communautés où on peut faire l'achat de lotissements et c'est Yellowknife qui en compte le plus.

### Loisirs

Les habitants des T. N.-O. peuvent s'adonner à des activités récréatives variées, organisées ou non. De nombreuses communautés disposent d'installations comme des arènes, des terrains de jeux ou des piscines. Dans les T. N.-O., les sports et les loisirs de plein air sont les activités préférées tant en hiver qu'en été. Le réseau des bibliothèques municipales des T. N.-O. offre des services aux lecteurs et aux amateurs de vidéos. Les activités communautaires comme les clubs, les festivals saisonniers, le cinéma et les danses sont également populaires.







législative des T. N.-O. ne fonctionne pas selon un régime de partis. Ses membres prennent des décisions et donnent des conseils à l'Exécutif selon la formule de consensus. La majorité des membres de l'Assemblée législative sont d'ascendance autochtone.

### Conseil exécutif

Le Conseil exécutif est le principal organisme décisionnel des Territoires du Nord-Ouest, alors que le commissaire demeure le chef de gouvernement officiel. Le Conseil se compose d'un leader du gouvernement et de sept membres élus, qui sont tous députés de différentes circonscriptions. Un membre est élu leader du gouvernement et c'est lui qui préside le Conseil exécutif. Chaque membre élu de l'Exécutif est ministre d'un ou de plusieurs ministères.

Les membres de l'Exécutif doivent répondre collectivement des décisions prises au niveau des politiques et des programmes, des relations entre les gouvernements fédéral et provinciaux et de la conduite générale du gouvernement dans les T. N.-O.

Le rôle du leader du gouvernement est de développer des politiques de consensus avec les autres membres élus et d'agir en tant que porte-parole sur les questions qui ne relèvent d'aucun portefeuille en particulier.

### Gouvernement municipal

En 1989, quarante-quatre communautés ont été constituées en municipalités, notamment, 2 villages, 5 villes, une cité et 36 hameaux. Il y a 12 autres communautés qui élisent des conseils consultatifs et deux qui sont dirigées comme des localités en corporation. Dix communautés sont dirigées par des conseils ou des sous-conseils de bande locaux. Le ministère des Affaires municipales et communautaires du gouvernement territorial subventionne les services municipaux. De plus, il existe plusieurs organismes régionaux et territoriaux où peuvent se discuter les questions d'intérêt municipal. Ce sont : le Conseil régional de Baffin, le Conseil régional de Deh Cho, le Conseil régional de Kitikmeot, le Conseil de la tribu Dogrib, le Conseil régional de Shihta et l'Association des municipalités des T. N.-O.

### Organismes autochtones

Trois organismes autochtones et différents sous-groupes négocient présentement avec le gouvernement fédéral une entente sur les revendications territoriales. Ce sont : la Nation dénée, l'Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest et la Inuit Tapirisat du Canada. Il y a eu entente dans la région du delta du Mackenzie où l'administration des terres inuit gère des terres privées pour le peuple de la région touchée par les revendications.

Nation dénée — Président : Bill Erasmus

- Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest — Président : Gary Bohnet
- Inuit Tapirisat du Canada — Président : Rosemary Kuptana

### Population

Années de recensement	Population totale des T. N.-O.
1911	6 507
1931	9 316
1951	16 004
1961	22 998
1971	34 804
1981	45 741
1988	52 298

### Répartition par âge, selon une estimation de 1986

Âge préscolaire (0 - 4)	6 374	12,2%
Population scolaire (5 - 14)	10 740	20,6%
Population active (15 - 64)	33 650	64,4%
Personnes âgées (65 et +)	1 475	2,8%

### Économie

#### Ressources renouvelables

**Poisson** — On trouve un grand nombre d'espèces de poissons dans les eaux des T. N.-O. : corégone, doré, brochet du Nord, cisco, touladi, perchaude, inconnu, omble de l'Arctique, ombre, lotte de rivière, Dolly Varden, omble de fontaine, truite arc-en-ciel,



### Lieu

#### Répartition en pourcentage de la population par région, 1988

Baffin	20%
Keewatin	10%
Kitikmeot	7,6%
Inuvik	14,8%
Fort Smith	47,5%

#### Répartition en pourcentage de la population par catégorie municipale, 1988

Cités	25,47%
Villes	21,61%
Villages	3,02%
Hameaux	44,11%
Localités	5,44%
Réserves	0,35%

### Âge, ethnie

#### Répartition en pourcentage par ethnie, estimation du GTNO, 1987

- 39,25% d'origine non autochtone; 37,73% inuit; 16,2% dénée-métisse.

laquaiche aux yeux d'or, cisco de lac et meunier noir.

Dans les T. N.-O., l'omble de l'Arctique, l'ombre et le brochet du Nord (appelé en général «grand brochet» dans le Nord) sont les espèces plus populaires auprès des adeptes de la pêche sportive. De nombreux chalets de pêche sportive créent des emplois auprès de la population du Nord et contribuent à l'économie septentrionale. Pour plus de renseignements sur les chalets et les règlements sur la pêche sportive, communiquer avec le ministère du Développement économique et du Tourisme des T. N.-O.

L'omble de l'Arctique, le corégone, le touladi et le brochet du Nord font également l'objet de la pêche au filet à des fins domestiques. La plupart des habitants qui pratiquent ce genre de pêche sont des autochtones et des personnes qui vivent essentiellement de la chasse et de la pêche.

La pêche commerciale est un secteur de petite envergure mais important de l'économie des T. N.-O. On pêche l'omble chevalier, le corégone, la truite, les pétoncles et les crevettes.







**Mammifères marins** — La chasse aux mammifères marins arctiques constitue une partie importante de l'économie de plusieurs communautés inuit traditionnelles.

**Gibier** — On chasse une grande variété d'espèces de gibier dans les T. N.-O. comme sport et pour répondre à des besoins personnels.

Les associations de chasseurs et de trappeurs de la plupart des communautés cherchent à promouvoir et à faire connaître les programmes de gestion de la faune et d'exploitation de cette ressource. Le ministère des Ressources renouvelables des T. N.-O. surveille de près la chasse pour assurer la conservation de cette ressource et protéger les espèces en voie d'extinction. La chasse et le piégeage constituent une source de revenu principale ou secondaire pour un très grand nombre d'habitants des T. N.-O.

**Exploitation forestière** — La région sous la limite de la végétation arborescente contient suffisamment d'arbres pour permettre l'exploitation forestière sur une petite échelle, même si ces arbres sont petits selon les normes du sud. Dans les régions boisées, plus au nord, le bois sert plutôt au chauffage qu'à la construction en général.

**Agriculture** — Le climat relativement rigoureux de la plupart des régions des T. N.-O. a empêché toute exploitation agricole d'envergure, mais on s'est livré à des expériences depuis de nombreuses années. Plusieurs jardins maraîchers et des entreprises avicoles sont exploités par des particuliers dans les environs de Fort Smith et de Hay River.

#### **Ressources non renouvelables**

**Minerais** — L'exploration et l'exploitation minière ont joué un rôle très important dans le désenclavement des Territoires du Nord-Ouest. L'industrie minière constitue de loin le plus important secteur économique indépendant des T. N.-O. avec principalement le zinc, l'or, le plomb et l'argent.

**Pétrole et gaz** — Il existe deux champs pétrolifères et un champ gazier productifs aux T. N.-O. Le plus grand et le plus ancien est celui de Norman Wells, en exploitation depuis 1921. Un pipeline de faible capacité transporte présentement 3 000 m<sup>3</sup> de pétrole brut par jour du champ d'Esso Resources vers l'Alberta. Panarctic exploite un puits, le Bent Horn dans les Îles de l'Arctique, et expédie la production vers le sud par bateaux-citernes à la fin de l'été et au début de l'automne. Le champ gazier d'Amaco's Pointed Mountain est en opération depuis 1982. Il a été prouvé que les réserves estimées des T. N.-O., principalement celles situées dans le delta du Mackenzie et des Îles de l'Arctique, sont au moins deux fois plus importantes que celles au large de la côte est.

## **Tourism**

Depuis quelques années, le tourisme joue un rôle de plus en plus important dans l'économie des Territoires du Nord-Ouest. Les principaux attraits touristiques sont la grandiose beauté naturelle du Nord, la pêche, la faune et la fascination de l'esprit pionnier.

## **Coopératives**

Les coopératives communautaires contribuent toujours à l'économie des Territoires. On compte 49 coopératives qui assurent au moins une partie du revenu de quelques 2 000 personnes.

## **Gouvernement**

Les gouvernements territorial et fédéral sont les deux principaux employeurs des T. N.-O., avec un nombre mensuel de 4 820 et 2 021 employés respectivement, en 1987.

## **Électricité**

Toutes les communautés des T. N.-O., à l'exception des plus petites, ont maintenant une source d'énergie électrique communautaire, générée par la Société d'énergie des T. N.-O. La centrale hydroélectrique de Twin Gorges alimente Fort Smith et celle de Snare Rapids alimente Yellowknife. Le diesel produit le reste de l'électricité des T. N.-O.

## **Transports**

Le transport aérien demeure un lien essentiel entre les communautés septentrionales et le sud du Canada. Nord canadien et NWT Air assurent un service régulier pour l'ouest des T. N.-O. vers les communautés principales et First Air se joint à Nord Canadien dans l'est des T. N.-O. Plusieurs compagnies aériennes régionales desservent les plus petites communautés.

Le transport routier est maintenant bien développé dans la région ouest des Territoires. Le réseau routier des T. N.-O. relie l'Alberta et toutes les communautés autour du Grand lac des Esclaves ainsi que des endroits aussi loin dans la vallée du Mackenzie que Fort Simpson. Ces routes toutes saisons sont surtout recouvertes de gravier. On retrouve des services de traversiers au fleuve Mackenzie et à la rivière Liard. La route Dempster relie Inuvik et les autres communautés du delta du Mackenzie au Yukon, d'où le voyageur peut se diriger vers le sud en suivant la route de l'Alaska. Des traversiers permettent de franchir les rivières Arctic Red et Peel. La route Liard relie la vallée de la Liard à la Colombie-Britannique. De plus, de nombreuses routes d'hiver relient les communautés plus petites à des centres plus accessibles aux fins d'approvisionnement.

Le transport maritime sert encore au transport de marchandises lourdes dans les

T. N.-O. Des chalands circulent sur le fleuve Mackenzie et le long de la côte arctique afin de ravitailler l'ouest de l'Arctique pendant la saison estivale et des camions empruntant les routes d'hiver complètent ce circuit vers certaines communautés. Par contre, dans l'est et dans la baie d'Hudson, le ravitaillement des communautés se fait par mer avec l'aide de la Garde côtière canadienne une ou deux fois chaque été et automne.

## **Communications**

Des sociétés de télécommunications fournissent des services téléphoniques à presque toutes les communautés des T. N.-O.

La transmission d'émissions de radio et de télévision s'est répandue de façon spectaculaire ces dernières années. La plupart des communautés jouissent maintenant de ces deux services et bon nombre ont leur propre programmation radiophonique pendant au moins quelques heures par jour. La Canadian Broadcasting Corporation produit des émissions en plusieurs langues à partir de quatre centres de radiodiffusion et de deux centres de production télévisée. Television Northern Canada, consortium composé de six organismes autochtones et des gouvernements des T. N.-O. et du Yukon, offrira des émissions télévisées à contenu culturel et éducatif à 94 communautés canadiennes du Nord d'ici novembre 1991.

La presse écrite n'est pas très développée dans les T. N.-O. à cause des faibles concentrations de population. On y trouve toutefois sept hebdomadaires, plusieurs bulletins communautaires, un journal bimensuel en français et une revue nationale.

## **Services**

**Services de police** — La division «G» de la Gendarmerie royale du Canada assume la plupart des fonctions policières dans les T. N.-O. en vertu d'un contrat avec le gouvernement territorial. Quelques municipalités ont également des agents qui voient au respect des règlements municipaux. La GRC est présente dans le Nord depuis longtemps. Dans de nombreux cas, ses agents ont été les premiers représentants fédéraux au sein d'une communauté et ils ont souvent assumé, au nom du gouvernement, des fonctions qui n'avaient rien à voir avec le maintien de l'ordre. Leur travail les amenait souvent à faire des patrouilles éreintantes en attelage de chiens jusqu'à des campements et des postes isolés, ce qui exigeait d'eux une endurance extraordinaire.

**Services des incendies** — Dans les T. N.-O., les services des incendies se composent surtout de pompiers bénévoles formés principalement dans les communautés. Les véhicules et le matériel de lutte contre les incendies conviennent à l'importance de la communauté.

